



## Le Mot du Maire

Depuis quelques semaines maintenant on sait que le cabinet médical de la Grande rue déménagera en octobre pour une autre commune, dans un autre département, on peut dire que cette information faite de façon non officielle a suscité de nombreux commentaires. Chacun y est donc allé de sa vérité et a énoncé les raisons de ce départ. Je ne peux retenir que ce qui m'est revenu aux oreilles, accusant ou mettant en cause la commune voire moi-même : demande d'agrandissement non acceptée et mise en conformité de l'accessibilité du cabinet refusée. Je ne rapporterai pas d'autres possibles causes assez farfelues qui avaient surtout pour but de « faire le buzz ». Alors il convient de rétablir la vérité : en ce qui concerne l'agrandissement du cabinet, le docteur Saint-Denis m'a confirmé que le cabinet n'avait jamais déposé de demande.

DHP  
.../...  
Suite page 2

## Mai et juin en musique



C'est avec un réel plaisir que Vétheuil a accueilli successivement au week-end de l'Ascension aubade et récital de musique de grande qualité. Le vendredi 31 mai, tout d'abord, sur la place de la mairie, une aubade était donnée par Jean-Luc Fillon, dans le cadre du festival Obomania qui se déroule chaque année au château de la Roche-Guyon. C'est ainsi que pendant plus de deux heures, les morceaux de jazz

se sont succédés pour le plus grand plaisir des vétheuillais comme des visiteurs.

Dimanche 2 juin, ce sont de talentueux et prestigieux musiciens qui nous ont offert un concert inoubliable proposé par Daniel Faidherbe dans l'église de Vétheuil. Merci à Anaïs Gaudemard, Marion Ralincourt, Adélaïde Ferrière et Emmanuel Rossfelder, pour ce récital exceptionnel



## Succès pour l'atelier théâtre du foyer



Dimanche 7 juillet, l'atelier Théâtre de Vétheuil présentait son spectacle de fin d'année « Le crytérion à tête de girafe ». Les comédiens amateurs, qui avaient un nombreux public de fidèles venus les encourager, ont rencontré un vif succès.

## Réserve Naturelle Nationale

La Réserve naturelle réalise une enquête auprès des acteurs et usagers du site des côteaux de Seine pour mieux connaître leurs perceptions et améliorer les projets. Elle est accessible via le site de la mairie. Par ailleurs, une procédure permettant d'acquérir les parcelles sans propriétaire connu est en cours sur les côteaux de Seine, sur la Réserve Naturelle Nationale. Initiée grâce à la Direction régionale de l'Environnement, les terres dites « sans maître » seront ensuite incorporées dans le Domaine communal.

## Les infos / Les travaux

### Mot du maire (suite)

La mise en conformité de l'accessibilité a été demandée auprès des services de l'État comme pour tous les établissements recevant du public et la mairie n'a pas manqué de faciliter l'instruction de ce dossier qui a reçu un avis favorable.

Les réelles causes de ce départ sont d'ordre professionnel et personnel.

La vérité est donc rétablie, il convient maintenant de cesser tout commérage parasitant la vie locale et de préparer l'avenir.

Le Conseil municipal y a travaillé très rapidement en construisant un projet pour aménager un nouveau cabinet médical avec de nouveaux médecins dans une propriété communale.

### Un nouveau cabinet médical

Dans sa séance du 14 juin, le conseil a voté à l'unanimité des demandes de subventions auprès de l'État et du Département pour l'aider à mettre en place un nouveau cabinet.

Le lieu choisi, après plusieurs investigations et surtout conseil de l'architecte du Parc est l'ancien logement de l'instituteur. Cette propriété permet d'aménager deux cabinets médicaux et un logement en rénovant le patrimoine communal. La cour sera complètement modifiée afin de conserver son espace de vie à la maternelle tout en prenant en compte les besoins d'accessibilité du cabinet ; la séparation entre ces deux entités se fera en harmonie avec les lieux et en préservant la sécurité et le bien-être de tous. Une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux est en cours.

### NOUVEAU

La commune se réjouit de l'ouverture de l'atelier galerie d'art de Sophie Dupeyrat, 32, Grande rue à Vétheuil.

### Changement de canalisation

Installée depuis de très nombreuses années, la canalisation d'eau potable de la rue de l'église connaît depuis longtemps des fuites récurrentes souvent importantes, la dernière en date à proximité immédiate du nouveau parc de stationnement. La changer était une évidence, mais ce n'est pas de gaîté de cœur que la municipalité s'y est résolue en raison de l'obligation de fermeture de la rue de l'église à la circulation. Nous aurions souhaité bénéficier de la technique plus moderne dite de fonçage : insertion d'une nouvelle canalisation dans celle existante, « explosant » l'ancienne au fur et à mesure de l'avancement du nouveau tuyau. C'est un procédé très au point qui fonctionne parfaitement sur les vieilles canalisations en fonte, malheureusement si notre canalisation a bien ces atouts, les réparations multiples ont utilisé une fonte moderne beaucoup plus résistante qui ne cède pas au passage du nouveau tuyau. Cette contrainte entraîne donc l'ouverture de la voirie pour la pose « manuelle » d'une nouvelle canalisation. C'est pourquoi la période estivale a été choisie pour limiter les désagréments, la circulation restera possible (sauf pour les poids lourds) sur une voie entre 16h30 et 9h et le week-end. Les travaux sont prévus jusqu'au 16 août 2019.



## Les échos du Conseil municipal - Séance du 14 juin 2019

### 1. DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

En raison du départ des médecins situés 14 Grande rue, le conseil municipal souhaite réagir rapidement en créant un nouveau cabinet médical dans l'ancien logement de l'instituteur rue de l'Eglise qui comprendra :

- 2 cabinets médicaux
- 1 logement
- places de stationnement & accès PMR

Une assistance a été apportée à la commune par l'architecte du Parc Naturel Régional du Vexin français, en matière de conseil d'aménagement mais un architecte doit être recruté pour conduire les travaux de création et restructuration des locaux dans le respect des normes d'accessibilité et d'économie d'énergie.

C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- de solliciter une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour les travaux de création et restructuration en cabinet médical de l'ancien logement de l'instituteur 20 rue de l'Eglise
- - de solliciter, dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale, une subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour ces mêmes travaux.

La commune de Vétheuil est située en zone prioritaire sur la carte de zonage de l'Agence Régionale de Santé qui fait état du nombre de médecins installés sur différents secteurs d'Ile-de-France. Ultérieurement sera également sollicitée une subvention concernant l'équipement médical nécessaire.

Le Conseil municipal souhaiterait que ces travaux puissent démarrer en septembre 2019.

### 2. RAPPORT SUR L'EAU

La synthèse du rapport sur l'eau 2018 établie par la société Suez Environnement fait apparaître les données suivantes :

- 32 analyses sur l'eau potable sont 100 % conformes au Code de la Santé Publique
- 473 clients desservis
- 40 365 m<sup>3</sup> d'eau facturée
- 10,6 km de réseau de distribution d'eau potable
- 77,6 % de rendement du réseau de distribution, ce qui correspond à un bon résultat

### 3. CARTES SCOLAIRES ET IMAGINE'R 2019/2020

Pour information, les modalités n'ont pas changé et les deux formules d'abonnements n'ont pas augmenté :

- Carte Scolaire Bus lignes régulières: 119 €, la participation de la commune est de 35,70 € correspondant à 30% du montant de la carte.
- Carte IMAGINE'R : participation de la commune 35,70 € correspondant à 30 % du coût de la carte scolaire bus lignes régulières.

Pour bénéficier de l'aide les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire puis par la mairie avant d'être validés par Timbus.

### 4. SUBVENTION ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE VETHEUIL

Le Conseil municipal alloue une subvention de 150 € à l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Vétheuil. Le personnel technique apportera également l'aide nécessaire à l'installation du matériel prêté par la commune pour la Fête des Enfants.

### 5. DEMANDE DE SUBVENTION AU CR et CD 95 POUR LA RESTAURATION D'OBJETS ET TABLEAUX DE L'EGLISE

Le conseil municipal sollicite le Conseil départemental et le Conseil régional pour obtenir des subventions afin de restaurer des objets et tableaux dégradés par le temps. Ces subventions de 30 et 20% seront complétées par une aide des associations Notre Dame de Vétheuil et des Amis de Vétheuil.

Un appel à la Fondation du Patrimoine peut également être lancé.

### 6. CCVVS VALIDATION DU NOMBRE DE SIEGES ATTRIBUES PAR COMMUNE

La Communauté de communes a fixé par délibération le nombre de sièges des conseillers communautaires qui représenteront les communes à cette instance après le renouvellement des conseils municipaux de mars 2020. Les 26 communes doivent ensuite délibérer sur cette proposition. La commune de Vétheuil conserve ses 2 sièges.

### Baignade interdite en Seine

En raison de plusieurs risques dont la pollution, la baignade dans la Seine a été interdite sur Vétheuil. Même si cela semble impensable à beaucoup, les fortes chaleurs ont incité certains à faire quelques plongeurs. Or le danger existe entre eaux polluées par les rejets d'eaux usées en amont de la commune (exemple de la pollution causée par l'incendie de la station d'épuration d'Achères) et profondeur du fleuve masqué par des bords vaseux et algueux. Restons donc vigilants et évitons les accidents.



## Pass Activités Jeunes



La Communauté de communes met en place un Pass Activités pour les jeunes de 8 à 16 ans. Il permet de bénéficier de plusieurs activités à des tarifs attractifs : parc Aventure Land, Aren Ice, CanoEpte, Club des Archers de Guiry, découverte du vol en planeur, golf de Gaudancourt.

Pour retirer sa carte il faut se déplacer en mairie, muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

## De nouveaux équipements sportifs

Après le city stade, de nouveaux équipements



ments sportifs viennent compléter l'offre pour les jeunes et moins jeunes vétheuillais. Installés en juin, ils sont ouverts et accessibles à tous. Pour les novices, il convient de suivre les modes d'emploi et indications portés sur chaque appareil.

## A noter dans votre agenda

- ◆ **Dimanche 8 septembre** (Foyer rural)
  - Forum des associations : 14h30 - 17h30
- ◆ **Week-end des 13, 14 et 15 septembre** (Bord de Seine)
  - Festival sous les Tilleuls
- ◆ **Week-end des 21 et 22 septembre**
  - Journées du Patrimoine
- ◆ **Dimanche 22 septembre** (Bord de Seine)
  - Concours des Camarguais
- ◆ **Dimanche 29 septembre** (Bord de Seine)
  - Fête en Seine.



**MAIRIE  
DE  
VETHEUIL**

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les informations de la mairie

[www.mairie-vetheuil.fr](http://www.mairie-vetheuil.fr)

**Encore plus rapide !**

*Vous pouvez vous abonner à la lettre d'informations municipale en vous inscrivant sur le*

Commune adhérente



[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)



[www.vexinvaldeseine.fr](http://www.vexinvaldeseine.fr)

**Rédaction**

Dominique Herpin-Poulenat  
Isabelle Lépicier-Caputo  
Christine Gibaud  
Jean-Louis Maury  
Dominique Barbier-Cintrat  
Thierry Dubois  
Didier Dufourmantel

**Illustrations**  
Michel Caputo